



Avis de réception en préfecture
038-213801798-20160627-DEL032-16-DE
Date de télétransmission : 06/07/2016
Date de réception préfecture : 06/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 JUIN 2016

DELIBERATION N° DEL032-16

L'an deux mille seize, le 27 juin à dix-neuf heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 21 juin 2016 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. P. BERTHOLLET S. DUBOIS, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} AMBREGNI Nadège (Pouvoir à J. FABBRO, en date du 27 juin 2016)
M^{me} BREUILLE Michèle (Pouvoir à J. PAVAN, en date du 23 juin 2016)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à P. VERRI, en date du 27 juin 2016)
M^{me} GOYVANNIER Véronique (Pouvoir à C. ROULAND, en date du 27 juin 2016)
M. BAH Rahim (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS, en date du 27 juin 2016)
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à C. TISON, en date du 27 juin 2016)
M. LEBRUN Benoît (Pouvoir à C. SERGENT, en date du 27 juin 2016)

Absents excusés :

M. Yann BOUCLIER

M. JACQUES FABBRO A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

OBJET : Attribution d'une subvention a l'Union des commerçants, artisans et professions libérales de Gières.

Rapporteur : Habib EL GARES

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

L'association « Union des commerçants, artisans et professions libérales de Gières » a souhaité mettre en place une quinzaine commerciale du 6 juin au 18 juin 2016, l'objectif étant de dynamiser la ville et accroître la notoriété des commerces.

Une tombola a été organisée pour l'occasion. Le 1^{er} lot de la tombola est un week-end pour deux personnes à Madrid comprenant le voyage en avion et 2 nuits à l'hôtel. Quarante-cinq autres petits lots seront également remis. Le tirage au sort était prévu le 18 juin et la remise des lots avec les représentants officiels le 23 juin à la grange Michal.

Dans ce cadre, l'association a sollicité la participation de la commune. La commune de Gières propose d'octroyer une subvention de 300 euros sur un budget global de 2 045 euros présenté par l'association.

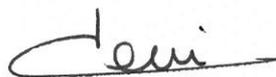
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accorder cette subvention.

Conclusions :
la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 27 juin 2016.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.